## **COLAYRAC SAINT CIRQ**

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER·N° PC 047069 25 00008

Dossier déposé incomplet le 21 Juin 2025

Adresse des travaux : CHAMPS DE LABARTHE Cadastré : D1973, D2085, D2292

Affaire suivie par : Vanessa RONC

## **DESTINATAIRE**

Monsieur Mohammed MOUNTASSIR 117 chemin de la justice 47310 estillac

**Objet**: Modification des facades + toitures avec panneaux photovoltaïques Création d'une extension de 423m²

## Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions susvisée a fait l'objet d'un rejet tacite en date du 03 octobre 2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avions notifié sur le guichet numérique un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier numérique vous a été présenté en date du 03 juillet 2025.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 03 juillet 2025 et soit jusqu'au 03 octobre 2025, pour déposer sur le guichet numérique contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le 2112012025

Pour le Maire, La Directrice Générale des Services

Charlène CAZAU

